



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Membres de la CSSCT et du CSE (premier mandat).



DUREE

35 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, échanges d'expérience, travaux pratiques, étude de cas.
- Matériel : boîte à outils, DUERP, protocoles de sécurité, plan de prévention, fiches entreprises, fiches métiers, déclarations AT/MP.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Mise en situation.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Développer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail.
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.



PROGRAMME

1) LE FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIERE DE SANTE SECURITE ET CONDITONS DE TRAVAIL

- Le fonctionnement et les moyens du CSE
- Le rôle et les missions du CSE en matière de SSCT

2) LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- La santé et sécurité au travail
- Les risques professionnels
- Evaluer les risques professionnels : l'analyse a priori
- Les risques psychosociaux
- Le harcèlement
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Analyser les conditions de travail : l'analyse a posteriori
- Améliorer les conditions de travail



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

97%